



Conseil de sécurité

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

New York, le 12 avril 2024

Déclaration de la Suisse

Riccarda Chanda, Représentante permanente adjointe de la Suisse

Madame la Présidente,

Je remercie Ivor Fung du Bureau des affaires de désarmement pour son intervention. J'ai également pris note des remarques de Madame Karen Kwiatkowski.

La dernière réunion de ce Conseil sur le sujet d'aujourd'hui a eu lieu il y a moins d'un mois. La position de la Suisse reste inchangée :

L'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine viole les principes fondamentaux du droit international. Nous rejetons toute tentative de justifier cet acte et appelons une nouvelle fois la Russie à suspendre ses opérations militaires, comme l'a ordonné la Cour internationale de Justice il y a plus de deux ans. La Charte des Nations Unies nous engage tous à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. Nous rappelons également que l'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Comme nous l'avons entendu lors de la réunion d'hier sur l'Ukraine, cette guerre continue de faire des ravages parmi la population civile. Les attaques quotidiennes dans toute l'Ukraine font de nouvelles victimes et accentuent les difficultés humanitaires, notamment en raison des dommages et de la destruction causés aux infrastructures essentielles. La Suisse condamne toutes les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Nous rappelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à assurer la protection de la population civile et des personnes hors de combat.

En ce qui concerne les transferts d'armes, nous réaffirmons qu'il est essentiel de respecter les conventions et instruments multilatéraux en la matière, y compris les résolutions de ce Conseil. Nous réitérons notre consternation face au non-respect apparent des résolutions applicables par le biais de transferts d'armes illégaux passés et actuels de l'Iran et de la RPDC vers la Russie. Nous regrettons que l'utilisation d'un veto il y a deux semaines ait mis fin au mandat du groupe d'experts qui soutient le travail du Comité 1718, alors que celui-ci investigue cette question.

Enfin, tous nos efforts sont nécessaires pour parvenir à une paix juste et durable en Ukraine, conforme à la Charte des Nations Unies. La justice est un élément indispensable à la paix. La Suisse attache une grande importance à l'avancement des efforts visant à assurer l'obligation de rendre des comptes pour les atrocités commises en Ukraine.

Je vous remercie.

Madam President,

I would like to thank Ivor Fung, Chief, Conventional Arms Branch, Office for Disarmament Affairs. I have also taken note of Ms Karen Kwiatkowski's remarks.

The last meeting of this Council on today's subject took place less than a month ago. Switzerland's position remains unchanged:

Russia's military aggression against Ukraine violates fundamental principles of international law. We reject any attempt to justify this act, and once again call on Russia to suspend its military operations, as ordered by the International Court of Justice over two years ago. The United Nations Charter commits us all to respect the sovereignty and territorial integrity of States. We also recall that, under the United Nations Charter, Ukraine has the right to ensure its security and defend its territorial integrity and sovereignty.

As we heard at yesterday's briefing on Ukraine, this war continues to wreak havoc on the civilian population. The daily attacks throughout Ukraine are claiming new victims and exacerbating humanitarian difficulties, not least because of the damage and destruction to essential infrastructure. Switzerland condemns all violations of international humanitarian law and human rights law. We call on all parties to respect international humanitarian law and ensure the protection of the civilian population and persons hors de combat.

With regard to arms transfers, we reaffirm that it is essential to respect multilateral conventions and instruments in this area, including the resolutions of this Council. We reiterate our dismay at the apparent non-respect of applicable resolutions through past and current illegal arms transfers from Iran and the DPRK to Russia. We regret that the use of a veto two weeks ago put an end to the mandate of the group of experts supporting the work of the 1718 Committee, which investigates this issue.

Finally, all our efforts are needed to achieve a just and lasting peace in Ukraine, in accordance with the United Nations Charter. Justice is an indispensable element of peace. Switzerland attaches great importance to advancing efforts to ensure accountability for atrocities committed in Ukraine.

I thank you.